

Etangs de la Champagne humide



Désignation : 5 avril 1991

Superficie : 255 800 ha

Localisation : Aux portes de Troyes dans les départements de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne

Les étangs, la richesse de la Champagne humide



Situé dans le Nord-Est de la France sur trois départements (Aube, Marne, Haute-Marne), le site des étangs de la Champagne humide, classé au titre de la convention de Ramsar en 1991 pour une superficie de 255 800 ha, est caractérisé par un sol imperméable formé d'argiles propice l'omniprésence de l'eau. C'est ainsi que le territoire de ce site Ramsar est constitué d'un vaste ensemble d'étangs, de lacs, de canaux, de gravières de vallées fluviales, de massifs de forêt humides, de marais et de prairies humides.

Cette caractéristique géologique a permis la construction de 3 grands lacs-réservoirs dans les années 1960, 1970 et 1990, destinés à réguler le débit de la Seine (lac d'Orient, 1966, 2300 ha), de la Marne (lac du Der- Chantecoq, 1974, 4800 ha), de l'Aube (Temple et Amance, 1990, 2320 ha). Alors que les étangs d'origine plus ancienne (dès le XII^{ème}, XIII^{ème} siècles) sont généralement peu profonds et caractérisés par une nappe d'eau stagnante, les lacs-réservoirs sont marqués par des étiages prolongés. En effet, ils se remplissent du 1^{er} novembre au 1^{er} juillet, puis la vidange progressive s'effectue du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre.

La baisse du niveau des lacs-réservoirs à l'automne découvre de vastes zones exondées (vasières) riches en micro-organismes qui constituent des zones trophiques idéales notamment pour les limicoles et autres anatidés. Le site est ainsi une étape ornithologique incontournable avec la migration et l'hivernage de plus de 300 espèces d'oiseaux d'eau, des stationnements postnuptiaux de cigognes noires, des sites de reproduction de hérons pourprés, le passage de plus de 250 000 grues cendrées, des zones d'hivernage de l'oie des moissons et du pygargue à queue blanche mondialement menacé. Les espèces bénéficient également de la complémentarité des milieux aquatiques, humides et forestiers.

Le site accueille plus largement une faune et une flore remarquable. Les forêts humides, les étangs et mares constituent des habitats privilégiés pour les amphibiens avec la présence de 9 espèces, dont l'emblématique crapaud sonneur à ventre jaune, ainsi que pour les mammifères telle que la loutre d'Europe et une vingtaine d'espèces de chiroptères. La diversité floristique est remarquable, avec la présence de plusieurs espèces rares qui bénéficient de statut de protection de portée nationale, (pulicaires vulgaires, utriculaires, renoncules à feuilles d'ophioglosse, gratioline officinale...) et régionale (ail anguleux, germandrée des marais, laituron des marais, inule des fleuves...).